

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non inscrits seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 24 décembre 1906,
M. Louis Masse est nommé Consul de la Principauté à Nice, en remplacement de M. Eugène Giacobi, décédé.

M. Laboulaye, Chef de bureau au Gouvernement, est nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles par Ordonnance Souveraine en date du 30 décembre 1906.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

A l'occasion de la nouvelle année, Son Exc. le Gouverneur Général ayant adressé à S. A. S. le Prince le télégramme ci-après :

« Au moment où commence l'année nouvelle, « je prends la liberté de faire parvenir à Votre « Altesse Sérénissime mes vœux personnels, « ceux des fonctionnaires de tout ordre placés « sous mon autorité ou mon contrôle et ceux de « Ses fidèles sujets. »

Son Altesse Sérénissime a bien voulu faire parvenir à Son Excellence la dépêche suivante :

« Je vous remercie, ainsi que tous ceux dont « vous interprétez les sentiments, pour vos bonnes « paroles. Il est certain que mes forces entières « seront toujours consacrées au bien de la Principauté. »

Les réceptions officielles du premier de l'an ont eu lieu aujourd'hui à l'Hôtel du Gouvernement. A une heure et demie, Son Exc. M. le Gouverneur Général a tout d'abord reçu la visite de Sa Grandeur M^{gr} l'Evêque, de Monaco, accompagné de M. le Vicaire Général et de son secrétaire particulier.

Son Excellence est allée aussitôt rendre cette visite, à l'Evêché, avec M. le Secrétaire Général.

A deux heures, M. le Gouverneur Général a reçu dans les salons de l'Hôtel du Gouvernement, MM. les Membres du Corps consulaire, les autorités civiles et militaires, les fonctionnaires et les notabilités de la Principauté.

La veille, les Sociétés musicales de la Principauté s'étaient réunies sur la place de la Visitation pour y donner, à l'occasion de la nouvelle année, une sérénade à Son Excellence. Après les morceaux exécutés devant l'Hôtel du Gouvernement, Son Excellence a reçu les présidents et les membres des diverses Sociétés, dans la grande salle du Conseil d'Etat, où ils ont pris part à un punch.

M. de Loth a, en quelques paroles très heureuses, prié Son Excellence de vouloir bien transmettre à Son Altesse Sérénissime l'expression de

la fidélité de la population envers son Auguste Souverain et de son attachement à la Famille Princièrè. M. de Loth a également exprimé à M. le Gouverneur Général les vœux de ses administrés, et remercie Son Excellence et M^{lle} Roger de la distribution de jouets qui a été faite aux enfants pauvres de la Principauté, il y a quelques jours, à l'Hôtel du Gouvernement.

Son Excellence M. Roger a répondu en ces termes :

Mon cher Président,

Son Altesse Sérénissime ne manquera pas d'être touchée, lorsqu'Elle les connaîtra, des vœux que vous avez formés pour Elle et la Famille Princièrè, à l'occasion de la nouvelle année. En ce qui me concerne, je suis reconnaissant des paroles aimables que vous avez consacrées à ma fille et à moi-même.

Messieurs,

Je vous remercie de votre démarche si courtoise. Elle ressererait, si cela était nécessaire, les liens qui m'attachent à la population de Monaco.

Je vous disais, au moment de la fête de notre bien-aimé Souverain, que je me sentais à moitié Monégasque. Je dois dire aujourd'hui que je le suis devenu tout-à-fait, tant j'ai été conquis par cet admirable pays, par l'accueil si cordial de ses habitants, par le bien qu'il est possible d'y faire sous la haute et paternelle autorité de Son Altesse Sérénissime.

Je n'ai rien à ajouter aux déclarations que je vous faisais alors au nom du Prince et par Sa volonté, et je vous renouvelle l'assurance que vous nous trouverez toujours, mes collaborateurs et moi, empressés à vous conseiller, à vous soutenir et à vous défendre.

Adressons, Messieurs, à l'occasion de l'année qui va commencer, à Son Altesse Sérénissime et à la Famille Princièrè, nos vœux ardents, nos hommages profondément respectueux et l'assurance de notre inaltérable attachement.

M. le D^r Huchard, le distingué praticien, membre de l'Académie de Médecine, est en ce moment l'hôte de la Côte d'Azur où il met à profit son séjour pour établir les assises du prochain Congrès de Climatotherapie qui, ainsi que nous l'avons annoncé, se tiendra, à Pâques, à Cannes, Monaco, Menton et Ajaccio.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser au *Petit Monégasque*, l'éminent Président du Comité permanent et fondateur des Congrès de Climatotherapie et d'Hygiène urbaine expose l'œuvre du prochain Congrès et rappelle, fort justement, le succès des précédentes assemblées similaires.

« C'est là, écrit-il, un événement du plus haut intérêt pour notre splendide pays et pour la Principauté de Monaco; il ne peut nous laisser indifférent, comme l'a si bien compris S. A. S. le Prince de Monaco dont l'esprit est si généreusement ouvert aux œuvres glorieuses de la paix, et qui a bien voulu promettre à ce Congrès, dans la Principauté, une très gracieuse hospitalité.

« Il y a deux ans, le premier Congrès, qui a eu lieu à Nice, a réuni plus de mille médecins venus de tous les pays: l'an dernier, à Arcachon, nous étions plus de six cents, et grâce au dévouement de tous, grâce à une parfaite entente, nous espérons arriver, pour le troisième Congrès de 1907, à

un succès considérable qui assurera, mieux encore et d'une façon éclatante, la prospérité de Monaco et des autres villes, ses sœurs: Cannes, Nice, Menton, Ajaccio, etc. »

A l'occasion de sa récente nomination comme chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, M. Honoré Bellando, membre de la Commission communale, a été l'objet de la part de ses nombreux amis d'une très cordiale manifestation de sympathie. Désireux de témoigner avec quel plaisir ils applaudissaient à sa distinction, les camarades et amis de M. Bellando lui ont, en effet, au cours d'une fête charmante, remis les insignes de l'Ordre en diamants.

Cette aimable réunion a eu lieu dans une salle mise à la disposition des organisateurs de cette manifestation amicale par la Société de la Brasserie de Monaco et des Frigorifiques.

C'est M. Gindre qui remit à M. Bellando l'écrin contenant la précieuse croix et un carnet portant les noms des souscripteurs.

Très touché par ce témoignage de sympathie, M. Bellando a, en termes émus, remercié ses amis de l'affection qu'ils lui témoignaient.

Mercredi matin, a eu lieu, sous la présidence de S. G. M^{gr} du Curel, évêque de Monaco, la distribution des prix aux élèves du Collège de la Visitation.

La lecture du Palmarès a eu lieu et s'est poursuivie au milieu des applaudissements de l'assistance. Voici les noms des élèves le plus souvent nommés :

Prix de sagesse : MM. J. Guitton, P. Brasseur, L. Lieutier, J. Taffe.

Philosophie : J. Roux de Bézieux, H. Lions, J. Thomasset, M. Drujon.

Rhétorique : D. Monroé, G. Salet, J. Guitton, H. Vimal de Monteil.

Humanités : Lionel Naftel, F. Mazodier, J. de Mougins, M. Milon de Peillon, L. Drujon.

Troisième : C. de Damanche, L. Bellon, J. Nicolet, J. Hugon, G. Peraldi.

Quatrième : A. d'Anselme, H. Payen, L. Lieutier, J. de Jouffrey, P. de Monicault, J. Giletta de Saint-Joseph, C. Méthier.

Cinquième : E. Bellon, B. d'Albon, J. Barbarin, L. de Monicault, V. Nicolet, P. Mazodier.

Sixième : F. Grivet, C. Césari, P. Crocicchia, L. D. de Beauregard, J. V. de Monteil.

Septième : P. Vèran, R. Guiraud, J. Taffe, R. Lemonnier, D. Guynet, H. Fischetti.

Huitième : C. Berlie, L. Giletta de Saint-Joseph, F. Mandel, J. Gastaud, G. Bellon.

Cours de Français : G. Pontremoli, Ch. Fischetti, L. Canis, A. Baudoin, J. Reynier, A. Fischetti.

Dessin : (première division) J. de Plagnino.

(Deuxième section) : J. Bellon.

Ont été, d'autre part, reçu au *baccalauréat ès lettres* : (première partie) : MM. C. de D. de Beauregard, J. de Cruzel, J. Gleizes, J. Guitton, C. Martin, D. Monroé, G. Régis, J. Saint-Olive et H. V. de Monteil.

(Deuxième partie) : MM. J. Christophe, M. Drujon, C. Guillaumont, J. Jolivot, H. Lions, R. Rostand, J. R. de Bézieux et J. Thomasset.

Le mauvais temps qui sévit si rigoureusement partout, en Europe, a eu, samedi, un passager contre-coup sur le littoral. Le ciel, qui jusqu'à midi avait été très beau, s'étant subitement obscurci, une chute de neige se produisit, vers 3 heures, sur les rives de la Côte d'Azur.

Monte Carlo eût sa petite part de la blanche ondée qui réalisa, en quelques minutes, un imprévu décor de pelouses mouchetées de blanc, de jardins ouatés et de maisons poudrées à frimas. La tourmente, on le devine, fut passagère et une nuit étoilée, baignée de lune, succéda à la grisaille momentanée de l'après-midi.

Depuis, le ciel bleu et le soleil de la Côte d'Azur ont pris une éclatante revanche et reconquis tous le prestige que les vilaines nuées, venues du nord, leur avaient un moment disputé. La neige, à peine apparue, s'en est allée, bien vite, où vont les neiges d'antan !

M. Jacquier, secrétaire général des expositions annuelles de peinture et de sculpture qui se tiennent au Palais des Beaux-Arts à Monte Carlo, est de retour dans la Principauté et s'occupe déjà, de la façon la plus active, de l'ouverture de notre prochain Salon, en vue duquel il a su grouper l'adhésion d'une élite d'artistes parisiens.

La fête de l'arbre de Noël que M^{me} Rosset, femme du Consul d'Italie à Monaco, se proposait d'offrir, dimanche dernier, aux enfants des personnalités mondaines qui l'entourent de leur respectueuse sympathie, a, par suite d'empêchement imprévu, été renvoyée au dimanche 6 janvier.

On se souvient du succès obtenu, en avril dernier, par la création, sur la scène de Monte Carlo, du charmant opéra-comique *Hans, le Joueur de Flûte*. Cette dernière œuvre de M. Louis Ganne vient d'être reprise sous la direction du compositeur dont l'on a de nouveau fort apprécié la partition. Le livret de MM. Vaucaire et Georges Mitchell est d'ailleurs des plus intéressants et des plus poétiques, et le public nombreux qui se pressait aux deux représentations, données samedi et dimanche, a témoigné, par ses nombreux applaudissements, du plaisir qu'il prenait à ce spectacle. La mise en scène de *Hans le Joueur de Flûte* peut, il est vrai, compter parmi les plus belles qui aient été données à Monte Carlo. Quant à l'interprétation, elle n'a rien laissé à désirer. On a beaucoup fêté M^{lle} Mariette Sully, dans le rôle de Lisbeth; le baryton Ferval a tenu avec adresse le rôle de Hans.

Tandis que le délicat petit orchestre dirigé par M. Louis Ganne fait chaque jour les délices des dilettanti dans l'atrium du Casino ou dans la salle des fêtes de l'International Sporting Club, le splendide orchestre de Monte Carlo, placé sous la haute direction de M. Léon Jehin, continue à briller dans les grands concerts donnés le jeudi et le dimanche après-midi dans la salle du théâtre. Le sixième Concert Classique a été particulièrement remarquable tant par les chefs-d'œuvre consacrés qui y furent joués à la perfection que par les deux premières auditions de musique moderne inscrites au programme. Ce fut d'abord *l'Après l'Été*, une fine et suave composition pour instruments à corde, savamment écrite par le maître Fl. Schmitt; ce fut ensuite la *Fête Napolitaine*, une page originale et vibrante de M. Alexandre Pomé, le chef d'orchestre nouvellement engagé à Monte Carlo pour y diriger les représentations d'opéras italiens. De chaleureux applaudissements ont souligné ces deux nouveautés.

La deuxième représentation du gros succès: *Le Voyage des Berluron*, donnée par l'active Associa-

tion le *Groupe d'Études*, au bénéfice du Noël des Enfants pauvres, a eu lieu dimanche après-midi avec une interprétation des plus réussies.

Les courses de l'hippodrome du Var, qui servent en quelque sorte de lever de rideau à la saison mondaine de la Côte d'Azur, s'annoncent comme devant être particulièrement brillantes cette année.

La réunion internationale de janvier comprend dix journées qui s'étendront du lundi 7 au samedi 26 janvier. Le montant des allocations pour ce meeting s'élève à 346,100 francs, contre 272,100 francs l'année dernière, soit une augmentation de 74,000 francs sur 1906. En dehors du prix de 100,000 francs affecté au *Grand Prix de la Ville de Nice*, qui se courra le dimanche 13 janvier, nous relevons le *Prix de S. A. S. le Prince de Monaco*, de 10,000 francs, qui figure à la réunion du mercredi 16; le *Prix de Monte Carlo* de 40,000 francs qui sera disputé le dimanche 20; le *Prix de Monaco* de 12,000 francs inscrit pour le jeudi 24, et le *Grand Prix du Casino Municipal* de 40,000 francs, à la conquête duquel les écuries se lanceront le samedi 26, dernière réunion du meeting.

Ajoutons que la plupart des chevaux engagés dans les diverses épreuves du meeting sont arrivés à Nice et, grâce au temps idéal qui règne ici, poursuivent très régulièrement leur entraînement.

Le Tennis est certainement un des sports qui se sont, en ces dernières années, le plus largement développés sur la Côte d'Azur dont on a dit, si justement, qu'elle offrait, l'hiver, un cadre idéal aux manifestations de la vie en plein air. A voir, aujourd'hui, l'essor du jeu de la « raquette » sur le littoral, on se rend compte que le Tennis a désormais conquis ses lettres de grande naturalisation sur ces bienheureuses rives. Son triomphe s'affirme particulièrement durant ces grands tournois auxquels participent les meilleurs joueurs et dont les dates viennent précisément d'être arrêtées. Les voici: 25 février, Lawn Tennis Club de Menton; 4 mars, Tournoi de Monte Carlo; 11 mars, Lawn Tennis Club de Nice.

Le célèbre professionnel Burke sera, cette saison, au service du Lawn Tennis Club de Monte Carlo.

Dans son audience du 28 décembre 1906, le Tribunal Supérieur a prononcé la condamnation suivante:

Joniaux, Louis-Philippe, né à Louvain (Belgique) le 17 novembre 1845, écrivain public, demeurant à la Turbie, huit jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Jeudi 3 Janvier 1907, à 2 heures et demie

7^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

<i>La Tempête</i>	Taubert.
Ouverture pour le drame de SHAKESPEARE.	
<i>Symphonie Aus der Neuen Welt</i>	Dvorak.
(Du Nouveau Monde).	
<i>Scènes Gothiques</i> (Impressions d'Eglise) .	A. Périlhou.
(Première audition).	
<i>Les Murmures de la Forêt</i> (Siegfried)...	Wagner.
<i>Le Carnaval à Paris</i> , rapsodie.....	Svendsen.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Les concours du Tir aux pigeons de Monaco se poursuivent avec le plus grand succès.

Mercredi dernier, le *Prix de Cannes* a groupé 23 tireurs. Le prix a été gagné à 26 mètres par M. Donald, tuant 6 sur 6; MM. V. Pennell et Owers, tuant 5 sur 6, partagent les deuxième et troisième places.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Moncorgé, Davies, A.-E. Clerk, Donald.

Vendredi, le *Prix Briasco*, handicap, a réuni 23 tireurs. MM. Owers (20 m.) et Moncorgé (29 m.), tuant 8 sur 8, se sont partagés les deux premières places; M. Spalding (20 m.), tuant 7 sur 8, a eu la troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Moncorgé, Owers, V. Pennell.

Mercredi 2 janvier 1907. — *Prix de Janvier* (distance fixe), 500 francs.

Vendredi 4 janvier. — *Prix Saint-Trivier* (handicap), 1,000 francs.

Samedi 5 janvier. — *Prix Gajoli* (handicap), 1,000 fr.

Mardi 8 janvier. — *Prix Curling* (distance fixe), 1,000 fr.

Jeudi 10 janvier. — *Prix Hall* (handicap), 1,000 francs.

Samedi 12 janvier. — *Prix Journu* (hand.), 1,000 fr.

Lundi 14 janvier. — *Prix Moncorgé* (distance fixe), 1,000 francs.

Mardi 15 janvier. — *Prix des Myosotis* (hand.), 1,000 fr.

Jeudi 17 janvier. — *Prix des Hortensias* (hand.), 1,000 fr.

Samedi 19 janvier. — *Prix H. Grasselli* (distance fixe), 1,000 francs.

Lundi 21 janvier. — *Prix de l'Adour* (hand.), 1,000 fr.

Mercredi 23 janvier. — *Prix Roberts* (hand.), 1,000 fr.

Vendredi 25 janvier. — *Prix du Minho* (distance fixe), 1,000 francs.

Lundi 28 janvier. — *Prix Schiannini* (hand.), 1,000 fr.

Mardi 29 janvier. — *Prix de Février* (hand.), 1,000 fr.

Mercredi 30 et jeudi 31 janvier. — **Grande Poule d'Essai** (distance fixe), 3,000 fr. et une Médaille d'Or.

Vendredi 1^{er} février. — *Prix des Dalhias* (handicap), 1,000 francs.

Samedi 2 février. — *Prix des Clématites* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 4, mardi 5 et mercredi 6 février. — **Grand Prix du Casino** (distance fixe), un **Objet d'Art** et 20,000 fr.

SUR LE LITTORAL

De Nice :

M. Bihourd, ambassadeur de France à Berlin, qui était depuis quelque temps en villégiature à Nice, est parti samedi, pour rejoindre son poste.

**

S. A. I. le Grand-Duc Boris, accompagné de M. Scheick, son secrétaire, est arrivé, jeudi, à Nice et s'est installé à l'Annexe du Cercle de la Méditerranée.

**

Le Comte Lamsdorff, ancien ministre des Affaires Étrangères de Russie, est incessamment attendu à Nice.

**

On annonce les fiançailles du lieutenant Astraud, du 24^e bataillon de Chasseurs, avec M^{lle} de Robiglio, dont la famille est très répandue dans les milieux mondains et sportifs de notre ville.

**

M. Winthrop et le Dr Maurice Faure viennent d'être nouvellement admis comme membres du Comité des Fêtes.

**

Un groupe allégorique de grande allure, la *Poésie Pastorale*, due à M. Emile Peugnot, grand prix de Rome, va être placée dans les nouveaux jardins, du côté du quai des Phocéens et dans l'axe du quai.

De Menton :

La Kermesse de charité au profit de l'œuvre de Saint-Joseph aura lieu les 18 et 19 février prochain.

La fête, organisée par l'œuvre de la Crèche et la Société Protectrice de l'Enfance, se déroulera dans les salons de l'Hôtel de Ville, les 2 et 3 mars 1907.

Lettre de Paris

Paris, 30 décembre 1906.

Bien que, ces jours derniers, la préfecture de police ait refusé d'accorder le permis de conduire à des candidates pressées de monter sur le siège, mais ne connaissant pas suffisamment la topographie de Paris, les postulantes au fouet voient leur nombre augmenter chaque jour. Très prochainement une dizaine de femmes recevront l'investiture préfectorale, et nous verrons, avec l'année nouvelle, des mains féminines faisant manœuvrer le taximètre des fiacres parisiens.

Vous ai-je dit que, par ordre du préfet, les « cochères » devront porter une culotte de cycliste sous la jupe courte définitivement adoptée comme tenue.

* *
Après vous avoir parlé de ce nouvel élément de la population parisienne, il me paraît tout naturel de vous parler de la population de Paris, elle-même.

La Direction du Travail, au Ministère du Commerce, vient de publier justement le quatrième volume des résultats statistiques du recensement de la population auquel l'Administration procéda le 24 mars 1901.

La lecture de ce volume de mille pages n'est pas folâtre, mais, si l'on a des loisirs et de la patience, elle peut être l'occasion de constatations assez piquantes. Pour mon compte je lui dois de savoir que, sur 3,591,306 habitants qui, en 1901, composaient la population de Paris et de sa banlieue, 1,449,546 seulement étaient nés dans la Seine, alors que 1,853,002 étaient nés en province et les autres dans les colonies ou à l'étranger. Plus de la moitié des Parisiens sont donc des provinciaux déracinés.

D'où viennent ces 1,853,002 provinciaux ? Les départements le plus abondamment représentés dans la population parisienne — les départements limitrophes étant laissés en dehors de cette statistique — se présentent dans cet ordre : Nord, 37,734 ; Nièvre, 37,434 ; Seine-Inférieure, 33,306 ; Yonne, 32,236 ; Saône-et-Loire, 26,820 ; Oise, 25,566 ; Somme, 23,875 ; Pas-de-Calais, 23,481 ; Manche, Marne et Haute-Saône, chacune un peu plus de 22,000 ; Sarthe, 21,732.

Viennent ensuite (en chiffres ronds) le Puy-de-Dôme, 21,000 ; la Meurthe-et-Moselle, 20,000 ; l'Orne et le Rhône, 18,500 ; la Savoie et la Meuse, 17,000 ; la Mayenne, 16,500 ; la Haute-Vienne, 16,000 ; la Haute-Marne, 15,000 ; le Maine-et-Loire, les Vosges et le Morbihan, 14,500 ; la Haute-Savoie et le Loiret, 13,500 ; l'Aveyron et la Vienne, 13,000 ; la Creuse, 12,000 ; le Lot et le Cantal, 11,500 ; l'Aisne, 11,000 ; le Cher, 10,500. L'invasion de Paris par les Méridionaux est donc une légende. Les Méridionaux donnent l'impression du nombre, parce qu'ils sont bruyants. *Fen de bru!*

Les départements qui comptent le moins de leurs originaires dans la population parisienne sont : les Basses-Alpes, 519 ; les Hautes-Alpes, 836 ; les Alpes-Maritimes, 912 ; l'Aude, 1,364 ; l'Ariège, 1,567 ; le Gers, 1,783 ; les Landes, 1,830 ; les Pyrénées-Orientales, 1,937 ; la Corse, 2,507 ; l'Hérault, 2,658.

* *
Parisiens ou Provinciaux fixés à Paris n'en constituent pas moins une énorme agglomération éparpillée sur un périmètre dont vous savez l'étendue. C'est vous dire si tous se préoccupent de la question si importante, dans une ville où les distances sont si grandes, de la question des transports en commun. Le privilège de la Compagnie actuelle des omnibus expire, en effet, en 1910.

Déjà plusieurs groupes financiers et industriels de premier ordre ont déposé des demandes de concession pour remplacer tous les omnibus actuels, dès 1910, par des voitures automobiles légères, commodées, sillonnant la plupart de nos rues avec des trajets plus courts, des départs extrêmement fréquents et le prix uniforme des places à dix centimes.

Je crois savoir que l'idée commune de ces projets a été accueillie à l'Hôtel de Ville avec un empressement qui ne laisse aucun doute sur l'adoption de celle des propositions nouvelles qui sera jugée la plus avantageuse et offrant le plus de garanties.

Paris aurait ainsi, des moyens de transport en commun rapides, confortables, bon marché, dignes en un mot d'une grande capitale, et l'idée a été si bien accueillie qu'on est décidé à aller vite au Conseil Municipal.

* *
Je ne veux pas quitter l'Hôtel de Ville sans vous entretenir d'une autre question qui fait l'objet de la préoccupation actuelle de nos édiles.

Ces jours-ci, vous le savez, le Conseil Municipal a voté, encore une fois, la démolition de la Galerie des Machines et invité l'administration à lui présenter un projet de mise en adjudication de cette importante opération.

A ce propos, M. Joseph Dupont va déposer, sur le bureau du Conseil Général de la Seine, une proposition visant, non la démolition, mais le transfert de la Galerie des Machines, sur un autre point où elle ne présenterait pas les mêmes inconvénients qu'au Champ de Mars.

Dans sa proposition, M. Joseph Dupont explique qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que les acheteurs ne se pressent guère d'acquiescer les terrains mis en vente par la ville de Paris, en bordure des avenues de Suffren et de la Bourdonnais. Ils ne savent pas ce que l'on fera de la Galerie des Machines et ils craignent d'être gênés pendant des mois, en cas de suppression, par le bruit infernal qu'entraînera la démolition. Donc, si l'on veut voir réussir le lotissement, il faut régler de suite et définitivement le sort de la vaste nef de Dutert. Le Conseiller général d'Issy donne plusieurs appréciations émanant d'artistes et d'architectes qui tous déclarent que la Galerie des Machines doit être conservée. Citons, entre autres, l'opinion de M. Bodin, président de la Société des Ingénieurs civils de France, qui compte plus de trois mille membres.

M. Bodin estime « que cette construction est une des œuvres de premier ordre du génie civil français ; que son mode de construction marque un progrès considérable ». Il proteste contre la destruction de l'édifice et demande qu'il soit transféré en un lieu convenablement choisi.

Epousant l'idée de M. Bodin, M. Dupont voudrait que la Galerie des Machines soit transférée sur le vaste champ de manœuvres d'Issy, qui fut créé par M. de Freycinet, l'ancien ministre de la guerre. En regardant le plan du département de la Seine, on constate que ce champ de manœuvres entre positivement dans Paris, qu'il est longé par deux lignes de chemin de fer et que la Seine, dans sa partie la plus large et la plus droite, se baigne sur toute sa longueur.

Le champ de manœuvres est, en outre, desservi par

plusieurs lignes de tramways et d'omnibus. La ligne métropolitaine Nord-Sud y aboutira et avec un petit prolongement la ligne Auteuil-Opéra pourrait y accéder.

L'accès de la Galerie des Machines, transférée au champ de manœuvres d'Issy, serait donc des plus faciles et assurerait le succès des expositions qui y seraient organisées. En outre, pour les marchandises à apporter, le transport serait peu coûteux.

* *
Voici encore une initiative qui tout en n'étant pas municipale, n'en mérite pas moins d'être louée. C'est la Société de Géographie qui l'a généreusement prise.

Cette Société s'est dit que trop souvent, malheureusement, les explorateurs qui se sont dévoués à la science ou au service de l'expansion de la France dans le monde, traînent une vie triste et meurent dans la misère. Même ceux qui sont parvenus à la gloire ne sont pas toujours assurés d'avoir une vieillesse à l'abri des besoins.

C'est à ces derniers, auxquels la fortune n'a pas souri, c'est à leurs veuves que la Société a pensé. Et voici ce qu'elle vient de décider, comme on me l'a exposé au secrétariat du boulevard Saint-Germain.

« Nous avons songé, m'a-t-on déclaré, à la création d'un certain nombre de rentes viagères de six cents francs et de douze cents francs que nous préleverons sur un capital de six cent cinquante mille francs, provenant des intérêts du legs Poirier. D'ores et déjà, nous allons pouvoir soulager cinq explorateurs ou veuves d'explorateurs dans le besoin. Les premiers titulaires de nos pensions seront, en effet, M^{mes} Chauveau et Massenet, MM. Fourneau, Ch. Lemire et Désiré Charnay. Ce dernier est le doyen des explorateurs français. »

La Société compte également s'intéresser au sort des veuves et des orphelins d'explorateurs. Telle est l'œuvre qu'entreprend la Société de Géographie ; elle est si belle qu'elle se passe, n'est-ce pas, de commentaires.

LETTRES ET ARTS

La poésie française au XIX^e siècle. — *Le Mercure de France* analyse le jugement porté par un critique danois, M. Rimestad, sur la poésie française au XIX^e siècle. Voici un passage de ce travail.

« Lamartine est le premier poète dont s'occupe M. Rimestad, « l'introducteur de la sentimentalité lyrique au XIX^e siècle ». On pourrait aussi bien ne pas s'en occuper du tout si l'on traitait seulement de la technique du vers ; même en ce qui concerne la strophe, son importance a été exagérée. Ce qui fait de lui un grand poète, c'est son sens de la nature, le don d'associer les phénomènes de la nature et de l'âme. Il n'est nullement descriptif. C'est là ce qui est nouveau, absolument nouveau dans sa lyrique. C'est par son don de saisir l'âme même de la nature, de suggérer au lieu de décrire, c'est par les analogies qu'il trouve entre l'âme de la nature et de l'homme, leur continuelle et intime pénétration que son talent a été créateur. Lamartine était possédé de ce que Mallarmé a nommé le Démon de l'Analogie.

Hugo est avant tout l'artiste qui a convié tous les sons de la langue à des fêtes grandioses. Puis il est le grand créateur d'images (la métaphore, avilie par la sécheresse des comparaisons à la manière du XVIII^e siècle, sera renouvelée plus tard par Baudelaire et surtout par Flaubert). M. Rimestad indique la variété de l'œuvre d'Hugo, sa puissance à évoquer des visions, sa richesse rythmique ; mais il semble décidément gêné par la « tendance » qui, presque toujours, gâte ses œuvres.

Vigny, le seul grand penseur parmi les romantiques, a été le véritable ancêtre de tout ce que la poésie française a donné de plus beau par la suite. Quelque chose de son « ton » se retrouve chez Baudelaire, Leconte de Lisle, Mallarmé (dans sa première période) Sully-Prudhomme, Albert Samain, Henri de Régnier. Il a même exercé une influence sur Hugo. Il est le premier grand poète érotique de la poésie française, et déjà l'on trouve en lui quelque chose de ce qui est le plus profond en Baudelaire, Sully-Prudhomme, Samain. L'essence qu'il donne de la nature est encore plus lourde et plus noble que celle d'Hugo. Dans les flacons de ses poèmes il a déposé ce qu'il appelle « un élixir noir et mystérieux ». C'est lui qui a donné à la poésie française cette beauté sombre et mélangée, qu'elle a si longtemps conservée. Il introduit l'amour du crépuscule, de la demi-lumière incertaine. Mais surtout il a été l'amant de la beauté pure, ses idées étaient inséparables de la forme concrète qu'elle prenait en son esprit, et son art d'une rare concentration rempli parfois d'une musique prestigieuse des strophes où chaque vers procure la joie d'une nouvelle surprise esthétique.

Tout au contraire, Musset écrit trop vite, et semble toujours trop occupé de vivre pour avoir le temps de se consacrer à l'art. « Il n'était personnel dans son style que lorsqu'il soupirait ou pleurait, doucement, en une langue sans image et sans emphase. »

M. Rimestad consacre ensuite quelques pages à Sainte-Beuve. Non qu'il ait une admiration particulière pour les poésies du critique : la forme versifiée y apparaît parfois plus inutile encore que dans celle de Coppée. Mais, outre qu'il a créé un genre, Sainte-Beuve a toujours placé l'art très haut et lui a voué un culte, et a souligné l'importance du travail minutieux de la forme.

Les œuvres de sa première période donnent l'idée la plus juste de la personnalité de Gautier. *La Comédie de la mort* a dû exercer une grande influence sur Hugo. Le sentiment du Nirvana, « le spleen lumineux de l'Orient », est ce qu'il y a de plus profondément commun à sa poésie et à celle de Leconte de Lisle. Un poème comme *Thébaïde* fait comprendre sa pure joie d'art, son amour de la forme des mots, de la couleur et de l'harmonie, et sa fuite hors de la réalité vers les rêves lointains. On devine le dégoût de la réalité qui a fait de Gautier l'exclusif adorateur de la beauté.

Leconte de Lisle est le prophète de la mort. Le sentiment qui se dégage de son œuvre, et qui demeure comme l'extrait de sa poésie, est un nihilisme si profond et si incurable que le pessimisme de Vigny prend des couleurs claires comparé avec ces ténèbres absolues. »

MARINE ET COLONIES

La Flore sous-marine et les monstres marins. — On sait quel important événement scientifique a été l'inauguration de l'Institut Océanographique de Paris, magnifique don fait à la France par S. A. S. le Prince de Monaco.

La science de l'océanographie, à laquelle une plus grande impulsion sera ainsi donnée, s'applique à un champ merveilleux.

Se doute-t-on de l'importance de la mer dans la création ? La surface de la terre est évaluée à 5.298.837 myriamètres carrés. Eh bien, les eaux en occupent à peu près les deux tiers, soit 3.832.558 myriamètres carrés. Donc, à la surface du globe, l'eau est la généralité, la terre est l'exception.

On a calculé que l'océan doit contenir à peu près deux milliards deux cent cinquante millions de mille mètres cubes d'eau, et l'on croit que si la mer était mise à sec, tous les fleuves de la terre devraient verser leurs eaux pendant quarante mille ans pour en combler de nouveau le bassin.

Mais c'est le fond de la mer surtout qui présente à l'observateur, par ses végétaux et ses animaux, le spectacle le plus intéressant de la nature, dans les eaux de la zone torride particulièrement, là où leur transparence est telle qu'on peut distinguer, sous quarante-cinq mètres d'eau, que la vie, plus active, se manifeste avec plus de richesse et de beauté ! Nous y voyons réalisées les plus merveilleuses apparitions des contes féeriques de notre enfance ; des buissons fantastiques portent des fleurs vivantes ; des massifs de méandres et d'astrées contrastent avec des explavaria touffus qui s'épanouissent en forme de coupes, avec les mandripores à la structure élégante, aux ramifications variées.

Partout brillent les plus vives couleurs, les verts glauques alternent avec le brun et le jaune ; de riches teintes pourpres passent du rouge au bleu le plus foncé. Des millépores roses, jaunes ou nuancés comme la pêche, couvrent les plantes flétries, et sont elles-mêmes enveloppées du tissu noir des rétivores, qui ressemblent aux plus délicates coupures d'ivoire. A côté se balancent les éventails jaunes et lilas des Gorgones, travaillés comme des bijoux de filigrane. Le sable du sol est jonché de milliers de hérissons et d'étoiles de mer aux formes bizarres, aux couleurs variées. Les flustres, les ascarres s'attachent aux branches de corail comme des mousses et des lichens ; et les patulles, striées de jaune et pourpre, s'y fixent comme de grandes cochenilles. Semblables à des fleurs de cactus, brillant des plus ardentes couleurs, les anémones marines ornent les anfractuosités des rochers de leurs couronnes de tentacules variées. Autour des buissons de corail jouent les colibris de l'océan, petits poissons étincelants, tantôt d'un éclat métallique rouge ou bleu, tantôt d'un vert doré ou d'un éblouissant reflet d'argent.

Légères comme les esprits de l'abîme, flottent à travers ce monde enchanté les clochettes blanches ou bleuâtres des méduses. Ici se poursuivent l'isabelle violette et vert d'or et la coquette jaune de feu, noire et striée de vermillon ; là, serpentent à travers les massifs de bandes marines, comme de longs rubans d'argent aux reflets roses et azurés, la nemerte, la sépia resplendissant des couleurs de l'arc-en-ciel, qui, tour à tour, s'entrecroisent, brillent et s'effacent.

En tout, cette vie merveilleuse nous apparaît au milieu des plus rapides alternatives de lumière et d'ombre,

qu'amènent chaque trouble, chaque ondulation qui réduit la surface de l'Océan. Lorsque le jour décline et que les ombres de la nuit descendent dans les profondeurs, ce jardin radieux s'illumine de splendeurs nouvelles. Des méduses et des crustacés microscopiques, semblables à des lucioles, font étinceler les ténèbres. La pennabule, qui, le jour, est d'un rouge cinabre, flotte dans une lumière phosphorescente. Chaque coin rayonne, tout ce qui, brun et terne, disparaîtrait pendant le jour, au milieu du rayonnement universel des couleurs, brille maintenant de la plus charmante lumière verte, jaune et rouge, et, pour compléter les merveilles de cette nuit enchantée, le large disque d'argent de la lune de mer (*l'orthogoriscus Mola*) s'avance doucement à travers le tourbillon des petites étoiles.

Si, à ces plantes, à ces fleurs de l'océan, on ajoute les perles et les coraux, le pourpier, les éponges, les tortues, les polypes, les madrépores, les échinodermes, les holothuries, les bryozaires ou animaux mousses, les mollusques agrégés, les mollusques acéphales et les mollusques céphales, les armélides, la tortue de mer, l'ours blanc, le morse et, parmi les poissons qui comptent à eux seuls près de douze mille espèces, l'horrible scorfène, dont les formes fantastiques en font un des monstres qui surpassent en laideur ce que l'imagination aurait pu enfanter de plus capricieux; la chimère monstrueuse, longue de deux pieds, au dos argenté, aux nagoires d'un brun éclatant. Au sommet de sa tête, se trouve un appendice curieux: un os fixé dans le front, recourbé en avant et hérissé d'aiguillons à la face inférieure; puis, à côté, le pécutorien mallermat dont le corps est couvert de plaques osseuses, mobiles qui lui forment une arme défensive admirable. Le pitons filamenteux, le plus difforme et le plus monstrueux de tous les poissons. Le Monocentre, dont le corps entier est cuirassé; le chévonocle rude ou bandvoie, que les marins appellent *diable de mer*, parce qu'il ressemble à un de ces démons bizarres dont on voit l'image sur les gravures anciennes; le tétrodon, à la forme arrondie et couvert de piquants triangulaires dont la blessure est mortelle. Ce poisson possède l'étrange faculté de se gonfler en avalant l'air; il devient alors globuleux, hérissé d'épines et flotte, insaisissable, à la surface de la mer. Enfin le marteau, squalo long de deux mètres, plus hardi, plus vorace et plus sanguinaire que le requin, mais beaucoup moins fort, on aura encore qu'une faible idée de la diversité des plantes et des animaux qu'on trouve dans la mer.

L'océan a des plaines et des montagnes, des vallées et des précipices, des volcans et des ruines, et, si l'on descend dans les abîmes où ne pénètre plus un rayon de soleil, on trouve encore des infusoires vivants.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

Etude de M^e Eugène CARRIÈRE, licencié en droit, notaire à Monaco.

Suivant contrat passé devant M^e CARRIÈRE, notaire à Monaco, le vingt décembre mil neuf cent six, transcrit au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt-six décembre suivant, vol. 99, n^o 20, madame **Marie-Louise Mugnerat**, propriétaire-rentière, demeurant à Monaco, section de Monte Carlo, villa Magnan, veuve de monsieur **Joseph-Evariste-Victor Magnan**, a vendu à Son Excellence **Léon Pawlovitch, prince Ouroussoff**, ambassadeur de Russie à Vienne,

Une villa, dite « Villa Louise-Marie », avec jardin autour, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et d'un étage, située à Monaco, section de Monte Carlo, quartier Peirera, cadastrée n^o 117, section D, confrontant dans son ensemble, du sud, la rue Bel-Respiro; du nord, la rue Bellevue; de l'est, la villa Augustine, appartenant à monsieur Peretti; de l'ouest, la villa Roma.

Cette vente a été faite au prix de cinquante mille francs, payé comptant.

Pour l'exécution du contrat les parties ont fait élection de domicile à Monaco, en l'étude de M^e Carrière, notaire.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions d'hypothèque légale, de requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, sous peine d'être déchues de tous droits.

Une expédition dudit contrat a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le trente-un décembre mil neuf cent six.

Pour extrait:

Signé: CARRIÈRE, notaire.

A VENDRE FONDS DE COMMERCE
Boulangerie, Epicerie, Vins
à emporter, Pétrole, Bois et Charbons, exploité
à MONTE CARLO, 14, boulevard d'Italie.
S'adresser à M. Croco, syndic de la faillite François
Giaume, à Monaco.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES
S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur:
Montée de la Rayana, villa André-Jeanne, 3, Condamine,
et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES
ET SIROPS
DÉPOT D'EAUX MINÉRALES, VINS ET BIÈRES
Maison Colly-Joffredy
(ENTREPOT MONÉGASQUE DE BOISSONS HYGIÉNIQUES)
21, Boulevard de l'Ouest -- Téléphone 4-41

ON LIVRE A DOMICILE

Seul dépositaire de la Brasserie RUBENS

ASSURANCES
CARLÈS et PERUGIA
DIRECTION: Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE
La C^{ie} Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^{ie} d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS
la plus ancienne des Compagnies
d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco:

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Milla).

PARFUMERIE
DE MONTE CARLO
NESTOR MOEHR
Parfumeur Distillateur

FURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO
Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes:

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix: 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix: 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Luxe et Utilité
GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

M^{ME} DAVOIGNEAU-DONAT
Fournisseur breveté
de S. A. S. le Prince Albert de Monaco

Monte Carlo - Immeuble du Grand-Hôtel - Monte Carlo

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE,
ARTICLES DE PARIS. MAROQUINERIE FINE. JOUETS.
ROULETTES ET TAPIS. PAPETERIE.
OMBRELLES. CANNES. PARAPLUIES.
SOUVENIRS DE MONTE CARLO. PARFUMERIE. EVENTAILS.
CRAVATES. CHEMISES DE SOIRÉE.
ARTICLES DE MÉNAGE.
Maison de Confiance. — Prix modérés.
English spoken. Man spricht Deutsch.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa des Garets, boulevard de l'Ouest
MONACO (Condamine)



Installations à forfait. — Réparations de Meubles
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

HOUSE AGENT
Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0 f 25.
Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.

PEINTURERIE
DE PARIS - A. CRÉMIEUX

Usine à Beausoleil. — Magasin: Monte Carlo
villa Paola, 25, boulev. du Nord

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 23 au 30 Décembre 1906.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Menton	y. à vap. Honor, amér.	Caws	Sur lest.
Cannes	y. à v. Grace-Darling, ang.	Richard	Id.
Gènes	cutter Erminia, ital.	Pasquinucci	Houille.
Cannes	b. Félicien, fr.	Toscano	Sable.
Cardiff	vap. Ragnhild, norw.	Gandersen	Houille.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Rocca	March. div.

DÉPARTS du 23 au 30 Décembre

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Naples	y. à vap. Honor, amér.	Caws	Sur lest
San-Remo	y. à v. Grace-Darling, ang.	Richard	Id.

Imprimerie de Monaco — 1906